

BAIE-DES-BRISES – BEAUHARNOIS

59 km

Cote de difficulté : 1 (facile)

Piste cyclable asphaltée

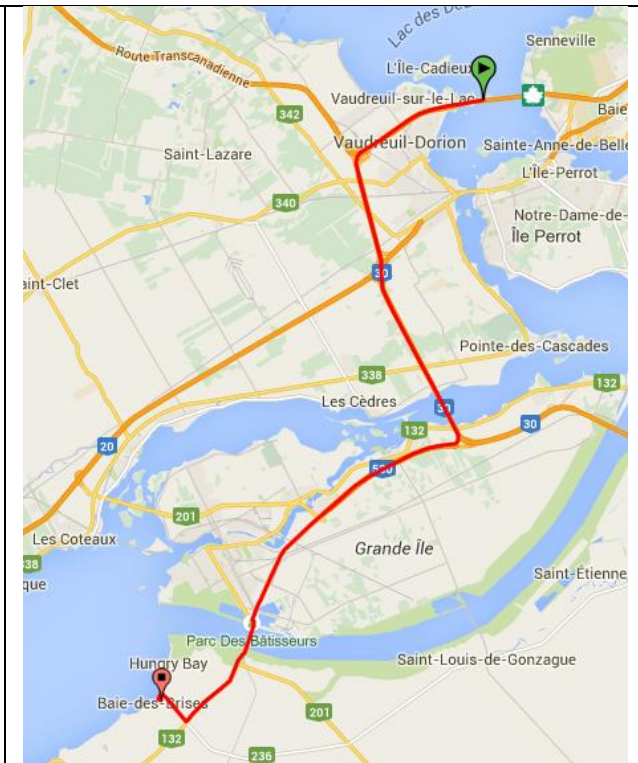
Pour visualiser le trajet de cette randonnée ou le télécharger sur un GPS, aller sur le site suivant :

<http://www.calculitineraires.fr/index.php?id=545104#map>

Trajet pour se rendre au point de départ (via le pont payant de l'autoroute 30)

- Autoroute 40 Ouest jusqu'à l'autoroute 30
- Gauche Autoroute 30
- Traverser le pont payant (\$). Continuer jusqu'à la sortie 13
- Droite route 530 Ouest
- Gauche route 201/132/Chemin Larocque, direction St-Stanislas-de-Kostka
- Traverser le pont Larocque
- Continuer sur la route 132 sur 4 km
- Droite rue Brosseau
- Gauche rue Hébert
- Gauche rue Julien. Stationnement au parc Lavigne

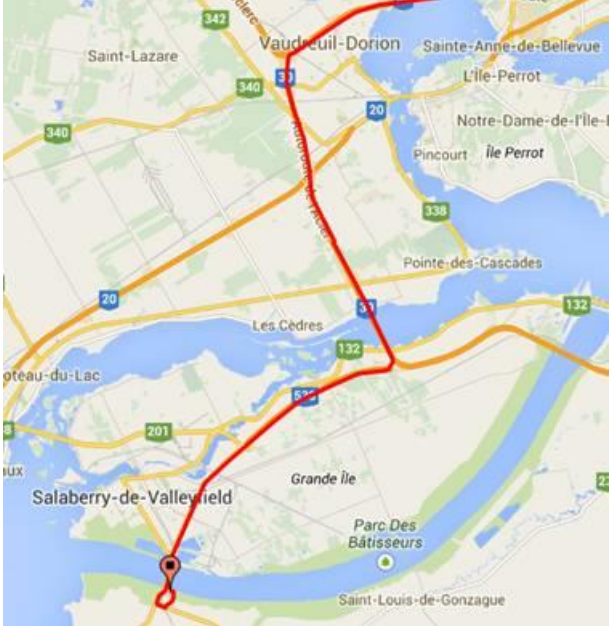
Si vous utiliser un GPS, entrez 94 rue Hébert, Saint-Stanislas-de-Kostka, JOS 1W0



Point de départ alternatif. Ceci permet de réduire la longueur totale de la randonnée d'environ 14 km. Le départ de ce lieu aura lieu environ une demi-heure après celui de Baie des Brises

Trajet pour se rendre au point de départ alternatif du Parc de Beauharnois.

- Autoroute 40 Ouest jusqu'à l'autoroute 30
- Gauche Autoroute 30
- Traverser le pont payant (2,40\$). Continuer jusqu'à la sortie 13
- Droite route 530 Ouest
- Gauche route 201/132/Chemin Larocque; direction St-Stanislas-de-Kostka
- Traverser le pont Larocque
- Gauche route 201 (direction Ormstown) sur environ 0,4 km
- Gauche route du Parc Beauharnois; c'est le premier chemin après avoir passé sous la voie ferrée
- Gauche stationnement du parc Beauharnois







Références :

Parc Beauharnois-Salaberry	http://www.mrc-beauharnois-salaberry.com/fr/parc-regional/a-propos-du-parc-regional
Guide des pistes du Québec	http://pistescyclables.ca/Monteregie/Suroit.htm
Histoire de la Voie maritime du St-Laurent	http://greatlakes-seaway.com/fr/voie-maritime/histoire/index.html
Pont Larocque	http://www.grandslacs-voiemaritime.com/R2/jsp/R2.jsp?language=f&loc=MaiBrdgStatus.jsp <i>Prévision des heures de fermeture du pont à cause du passage d'un bateau</i>

Trajet de la randonnée:

Aller

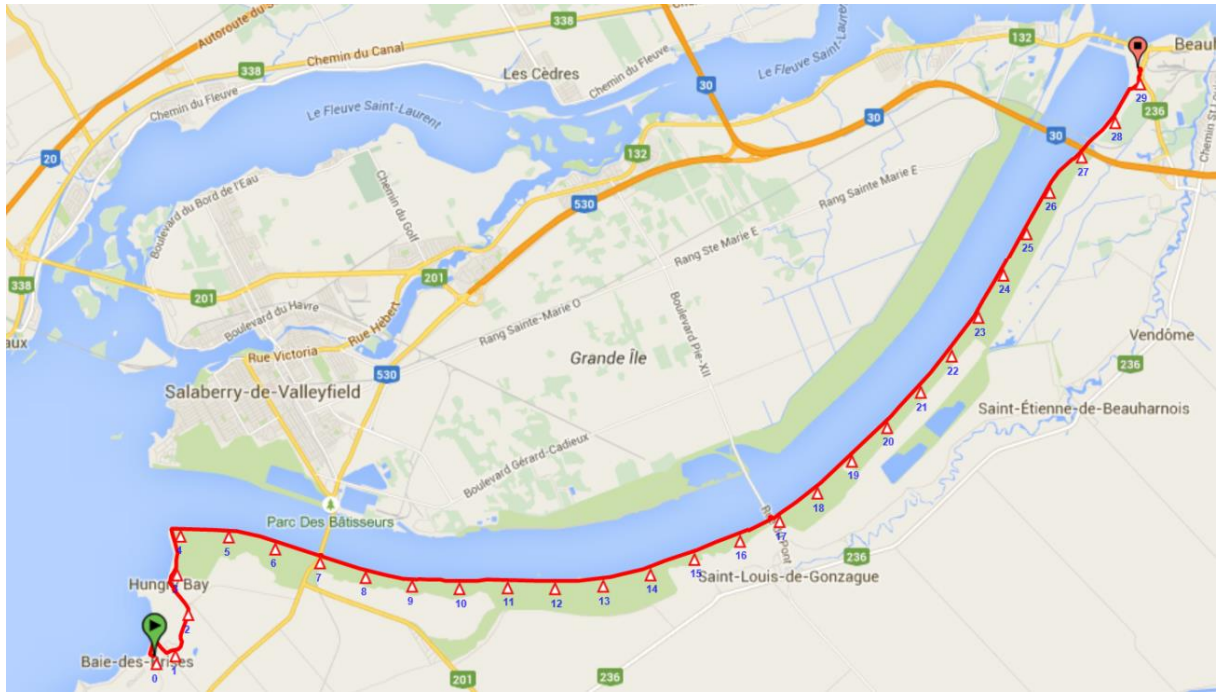
0,0		Stationnement parc Lavigne, rue Julien	
0,1	D	Rue Hébert	
0,4	D	Rue Brosseau	
0,8	G	Chemin de la Baie	
2,1	G	Chemin du Canal	
3,8	D	Piste longeant la Voie Maritime, jusqu'à Beauharnois	
7,0	T	Passer sous le Pont Larocque	
7,4	A	Pause au Parc des Bâtisseur	
16,8	T	Passer sous de St-Louis de Gonzague	
17,0	A	Halte des Villages	
27,0	T	Passer sous l'autoroute 30	
29,5	A	Centre d'interprétation du barrage de Beauharnois	

Retour :

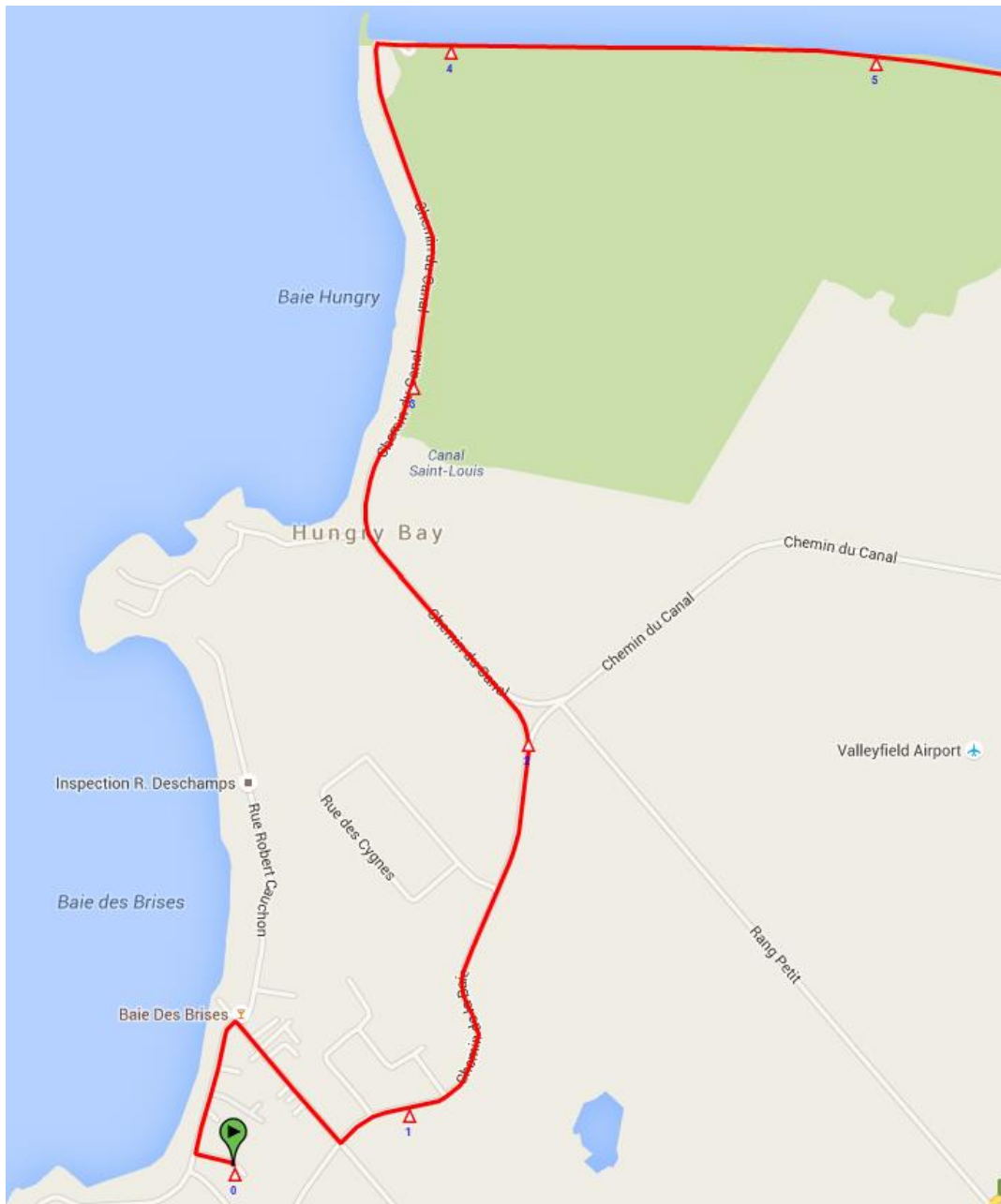
		Revenir sur ses pas	
59 km		Retour au stationnement	

Légende : D : droite G : gauche C : continuer A : arrêt (pause) T : Traverser
NB : les kilométrages peuvent varier selon le réglage de l'odomètre du vélo.

Aperçu général du trajet :

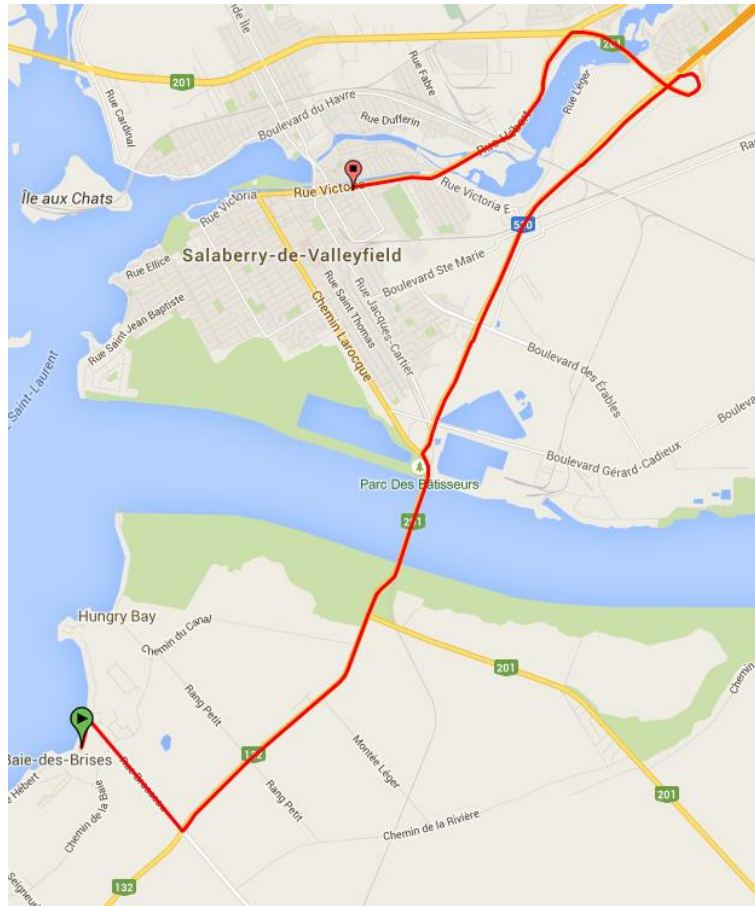


Détail de la première portion du trajet :



Trajet pour aller souper au restaurant CLUB TOURISTE, 133 Rue Victoria, Salaberry-de-Valleyfield, J6T 1A3 :

- Droite rue Hébert
- Droite rue Brosseau
- Gauche route 132, jusqu'au pont Larocque
- Après le pont : droite pour prendre la route 530, jusqu'à la sortie 5 «boul. Mgr-Langlois»
- Gauche boul. Hébert, qui deviendra la rue Victoria
- Le restaurant est à gauche



Trajet pour revenir à Laval, après le souper

- **Reprendre la rue Victoria, dans le sens contraire, soit vers l'Est.**
- **La rue Victoria devient la rue Hébert**
- **À l'intersection de la route 201, vous avez le choix. Suivre les indications**

Option 1 : Autoroute 20, via le Pont Mgr-Langlois

Option 2 : Autoroute 30 (pont payant) via la route 530